

Une aire marine éducative dans la commune



Aux Issambres, à Roquebrune sur Argens, une aire marine éducative a été mise en place par la classe de CM1 de Marc Fournier, professeur des écoles à qui nous avons posé quelques questions.

- De quoi s'agit-il et dans quel but l'aire marine a-t-elle été mise en place ?

M. Fournier : Une aire marine éducative (A.M.E) est une bande de littoral maritime gérée de manière participative par les élèves d'une école publique ou privée tout au long de l'année scolaire. Cette Aire Marine Éducative des Issambres (Plage de la Gaillarde) a été mise en place afin de sensibiliser les générations futures sur les enjeux environnementaux à courts ou moyens termes qui menacent notre planète. Les trois promotions de CM1 dont j'ai la charge portent le projet et le diffusent de façon la plus large possible. La commune est activement engagée à nos côtés et portent également ce projet ainsi que toutes les actions qui en découlent.

- Qui a créé cette aire marine ?

M. Fournier : Cette Aire Marine Éducative m'a été proposée par le conseiller pédagogique de notre inspection de circonscription de l'Éducation Nationale (monsieur Stéphane Gillardet). Une fois engagé dans le projet et après avoir rempli de dossier technique et administratif auprès de l'O.F.B (Office Français de la Biodiversité, qui gère ce genre de projet) je suis entré en contact avec la mairie de Roquebrune sur Argens pour leur soumettre le projet. Ce dernier a tout de suite été accepté et la mairie m'a proposé cinq sites sur la commune qui pouvaient accueillir notre A.M.E.

“Sensibiliser les générations futures”



- Depuis quand est-elle ouverte et quand a-t-elle été inaugurée ?

M. Fournier : L'A.M.E est ouverte depuis septembre 2022, pour une durée de trois ans, renouvelable annuellement après septembre 2024 (afin qu'elle dure dans le temps...).

- Où se trouve l'aire marine ?

M. Fournier : L'A.M.E « Plage de la Gaillarde » se situe sur la plage du même nom sur la commune de Roquebrune sur Argens, aux Issambres.

- Est-elle ouverte à tout le monde ?

M. Fournier : Étant située sur une plage publique, elle ouverte à toutes et à tous, tout au long de l'année.

- Quel est le public concerné ?

M. Fournier : L'idée est qu'elle touche un public le plus large possible. C'est pourquoi, s'engager dans un tel projet nous est apparu comme une évidence de le faire dès l'école élémentaire, autour d'un public de CM1. Tout le monde est donc concerné par cette A.M.E car elle touche et met en avant des thématiques universelles.

- Que permet-elle d'améliorer ?

M. Fournier : Elle permet d'engager les jeunes citoyens et tous les autres autour d'une sensibilisation et d'une démarche de protection du littoral et du monde marin par rapport aux enjeux environnementaux majeurs qui frappent notre planète. Éveiller les consciences et ce, dès le plus jeune âge sur des problématiques de protection et de conservation de la faune et de la flore autour du monde marin.

- Peut-on y aller gratuitement ?

M. Fournier : Oui, l'accès est complètement gratuit.



Réalisation d'une fresque murale
© Mairie de Roquebrune-sur-Argens

